

M. BENNETT : Oui, je crois que le ministre peut nous donner ces renseignements, lorsqu'il s'agit d'une dépense excédant \$100.

M. BRODEUR : Tous ces documents ont été pour la plupart demandés et envoyés au comité des comptes publics. Je ne sais pas si le renseignement particulier que demande l'honorable député s'y trouve, mais je sais qu'il y en a une cinquantaine devant le comité.

M. BENNETT : Je demande les détails des dépenses excédant \$100 seulement.

M. BRODEUR : Même à cela, il y a une cinquantaine d'item et l'honorable député veut que je lui donne tous les documents.

M. BENNETT : Non, mettez tout simplement en regard du coût des réparations, le nom de ceux qui ont fait l'ouvrage.

M. BRODEUR : Je ne puis certainement pas m'engager à fournir ces renseignements pour la prochaine séance ; c'est absolument impossible.

M. BENNETT : Alors disons à la prochaine discussion des crédits de l'honorable ministre. Qu'il me donne seulement le nom de ceux qui ont fait l'ouvrage.

M. BRODEUR : Il faudrait un mois pour préparer cet état. Il doit y avoir de 50 à 75 item de réparations dans cette région. Il faudrait un mois pour préparer un état de tous ceux qui ont eu de l'argent de ces différentes sources.

M. BENNETT : Alors qui a reçu le gros de cette somme de \$55,000 ?

M. BRODEUR : Je suis bien prêt à donner les renseignements convenables, mais je me permettrai de dire à l'honorable député que je ne déposerai plus aucun document officiel du ministère.

M. SAM. HUGHES : L'honorable ministre veut-il regarder à la page P—51 du rapport de l'auditeur général : "Algoma Builders' Supply Company, Port-Arthur : service du remorqueur "Heeler," 11 heures à \$4, 484 heures à \$3 et un jour à \$27." Quel est le propriétaire de ce bateau ?

M. BRODEUR : Nous ne le savons pas. Ce doit être l'Algoma Builders' Supply Coy.

M. SAM. HUGHES : Je vois à la page P—100 :

F. X. Drolet, Québec : main-d'œuvre, 335 heures à 40 cents, 1,432 heures à 35 cents, 1,627½ heures à 30 cents, 215 heures à 25 cents, 188 heures à 20 cents, 77 heures, 2 hommes, à 50 cents.

Aussi d'autres item au total de \$2,027.41. Pourquoi cette différence dans la valeur de la main-d'œuvre ?

M. BRODEUR : M. F. X. Drolet est machiniste à Québec et a fait des réparations aux bateaux du Gouvernement. Les item que l'honorable député a lus doivent se rapporter aux réparations des bateaux. Le

prix varie selon le genre d'outils qu'il doit employer.

M. SAM. HUGHES : Est-ce le même homme qui demande différents prix ?

M. BRODEUR : M. Drolet est entrepreneur et tient un atelier de machines. Je crois qu'il emploie une centaine d'ouvriers.

M. SAM. HUGHES : Ma's pourquoi payait-il 40 cents ou 35 cents ou 20 cents par heure ?

M. BRODEUR : Ces ouvriers sont payés pour le genre d'ouvrage qu'ils font sur nos bateaux et selon les outils qu'ils emploient.

M. SAM. HUGHES : Pourquoi est-il spécifié dans un endroit qu'un ouvrier mérite tel prix et dans un autre endroit tel autre prix ?

M. BRODEUR : Cette disposition est due à l'auditeur général. Je suppose que je trouverai plus de détails dans les factures.

M. SAM. HUGHES : Voyez maintenant à la page P—73 "Canadian Economic Lubricant Company," de Montréal : 2,658½ gallons de gasoline, à 27 cents ; 36,450 gallons d'huile d'éclairage, à 24 cents ; total \$9,465. Le ministre sait-il combien il paie pour la gasoline ?

M. BRODEUR : Je vois que nous la payons 27 cents le gallon.

M. SAM. HUGHES : Sait-il que 18 cents est un prix raisonnable et que 27 cents est un prix élevé ?

M. BRODEUR : On me dit que le ministère paie 27 cents par gallon pour toute la gasoline qu'il achète.

M. SAM. HUGHES : Il n'y a pas de gasoline meilleure que celle qui se vend de 18 cents à 22 cents.

M. TAYLOR : Le prix le plus élevé de la gasoline pour les yachts, l'année dernière, sur le Saint-Laurent a été de 15 cents à 13 cents par gallon.

M. BRODEUR : Au baril ou au gallon ?

M. TAYLOR : On peut l'acheter au détail dans tous les ports, pour 18 cents. Je l'ai achetée moi-même pour mon yacht à 18 cents par gallon.

M. SAM. HUGHES : Elle se vend encore à meilleur marché en réservoir, lorsque ceux-ci sont retournés.

M. BRODEUR : On me dit que des soumissions ont été demandées pour cette gasoline.

M. SAM. HUGHES : Était-ce avec publicité et concurrence ou bien, comme d'habitude, en demandant privément leurs prix aux amis ?

M. BRODEUR : Les fabricants de gasoline ne sont pas nombreux dans le pays.